



OUEST
Assainissement
Environnement **II**

FACTURE N° 4040196

N/REF : 17/04/2024 9H30 C:005850 I:53574

V/Appel du Mercredi 17/04/2024 a 9H30

COLLEGE ET LYCEE ST SEBASTIEN

**4 RUE HERVE GUEBRIANT
29800 LANDERNEAU**

IMMEUBLE : GUEBRIANT
COLLEGE LES 2 RIVES
3 RUE HERVE DE GUEBRIANT
29800 LANDERNEAU

Dirinon le, 24 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : COLLEGE LES 2 RIVES 3 RUE HERVE DE GUEBRIANT 29800 LANDERNEAU
M CABON 0604444897

MOTIF : DEBOUCHAGE EU+PASSAGE CAMERA

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

INTERVENTION DU 17/04/2024
MISE EN PLACE ET INSTALLATION DU MATERIEL
DEBOUCHAGE EU AVEC PASSAGE CAMERA
CURAGE ET CAMERA SUR 200 M LINEAIRE
CASSURE A DIFFÉRENTS ENDROIT PRÉSENCE DE PIERRE A 5M60 DU REGARD
PRÉCÉDENT VOIR AVEC MONSIEUR CANON CEDRIC PREMIERE CASSURE A ENVIRON 3M
A PARTIR DU REGARD AU NIVEAUX DU PORTAIL UNE DEUXIEME CASSURE A 2M AVANT
D'ARRIVER A L'AUTRE REGARD ,ENSUITE DEUX AUTRES CASSURES SUR LA DERNIERE
DESCENTE
2H30 SUR PLACE
REPLI DU MATERIEL ET FIN DE CHANTIER

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Curage/Déb.Canal.45mn+dépl.<=30mn	1	181,50	181,50
1,00	Ffait Passage Caméra =<1H00	1	175,00	175,00
0,50	Heure(s) Supl.Pasage Caméra >1H00	1	115,00	57,50
TOTAL H.T.				414,00
T.V.A. a 20,00%				82,80
TOTAL T.T.C.En EURO				496,80

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.